

Comment renouveler sa carte professionnelle de taxi ?

Nous vous guidons sur le renouvellement de votre carte.



Documents à préparer

Préparer vos différentes pièces justificatives pour effectuer votre demande : pièce d'identité, permis de conduire, casier judiciaire, justificatif de domicile, certificat médical, etc.



Demande déposée en ligne

Faire la demande de renouvellement de votre carte professionnelle sur le site démarches simplifiées. La durée totale pour compléter le formulaire est de 38 minutes.



Attestation provisoire

Une attestation provisoire valable 1 mois vous est délivrée pour continuer à exercer votre activité professionnelle. Il est impératif de la conserver en cas de contrôle par les services de police.

Dossier complet

Une fois votre dossier complet, votre demande est validée par la préfecture. Vous paierez 61 euros, le montant pour fabriquer votre nouvelle carte. Le délai de traitement est de 3 mois à compter de la date de dépôt de votre dossier.



Réception de votre nouvelle carte professionnelle

Une fois l'obtention de votre nouvelle carte, vous devez restituer l'ancienne. Elle sera désactivée dès l'édition de la nouvelle carte.